

Buttarelli : « L'Union européenne doit permettre aux citoyens d'exercer plus facilement leurs droits

»

« L'Union européenne doit rendre les droits existants plus efficaces en pratique pour permettre aux citoyens de les exercer avec plus de facilité », a déclaré Giovanni Buttarelli, le nouveau contrôleur européen de la protection des données. Son rôle est d'assurer la protection des données personnelles et la vie privée et de promouvoir les bonnes pratiques au sein des institutions européennes. Nous l'avons rencontré en vue de la journée mondiale de la protection des données du 28 janvier.

Monsieur Buttarelli, quels seront les plus grands défis de votre service et les principaux problèmes qui devront être résolus d'ici les cinq prochaines années ?

J'ai l'honneur de servir cette institution à un moment historique pour la protection des données dû aux changements technologiques qui surviennent dans le monde entier et le développement extrêmement rapide du big data (les « mégadonnées », un ensemble de données très volumineux). C'est dans cet environnement que nous devons travailler pour implémenter les principes du traité de Lisbonne et de la Charte des droits fondamentaux.

L'actuel cadre fragmenté utilisé pour la protection des données au niveau de l'Union européenne n'est plus viable et cela a un impact en terme de coûts. Enfin, l'Union européenne doit rendre les droits existants plus efficaces en pratique pour permettre aux citoyens d'exercer leurs droits plus facilement, à une époque où toute notre vie est gérée par les smartphones.

Est-ce que les récentes questions de sécurité (suite aux attaques terroristes dans l'Union européenne) ont un impact sur la réforme de la protection des données ? Que pensez-vous du débat "sécurité et droit à la vie privée" ?

Nous encourageons le législateur à ne pas agir sous l'impulsion des émotions et à considérer les effets à long terme, l'effet domino sur les autres questions, y compris celles sur la protection des données.

Donc, ce n'est pas vraiment un débat sur la "sécurité contre la vie privée". Je ne suis pas féru de l'argument récurrent qui dit que la vie privée doit être équilibrée. Il est question des droits fondamentaux. En droit, toute intervention sur la sécurité est légale uniquement lorsque la nécessité et la proportionnalité sont clairement démontrées. Je suis bien plus en faveur d'une

approche ciblée.

Comment voyez-vous votre future coopération avec le Parlement européen ?

Nous allons être plus proches de toutes les institutions. Bien sûr, nous avons une relation particulière avec le Parlement européen suite aux nombreux dossiers en cours.

Nous allons aussi travailler différemment de l'approche classique qui est bureaucratique et de l'adoption d'avis pour lesquels nous n'agissons actuellement qu'en cas de demande. Nous allons essayer d'anticiper les besoins, d'être plus dynamique et d'agir comme un résolveur de problèmes. Dans ce cas, nous ne serons pas une institution isolée.

En savoir plus

[Giovanni Buttarelli, nouveau contrôleur européen de la protection des données](#)

[Temps fort : Protection des données](#)

[Protection des données: Hustinx prévient que les entreprises devront s'adapter](#)

[Site internet du contrôleur européen de la protection des données](#)

[Comment protéger votre vie privée sur Internet?](#)

[Service de recherche du Parlement européen: un marché unique du digital connecté \(en anglais\)](#)

[Service de recherche du Parlement européen: surveillance de masse des utilisateurs de technologies de l'information? \(en anglais\)](#)



Giovanni Buttarelli, contrôleur européen de la protection des données - ©European Union 2015